

## District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87 - Fax : 04.74.22.36.92

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>



### A l'attention des clubs !

Les classements établis à l'issue de la saison 2017/2018 ne sont pas validés par la Commission des Règlements car en attente de la fin de traitement de dossiers en cours. Ils le seront lorsque toutes les possibilités de recours auront été utilisées.

Après cette validation de la Commission des Règlements, la Commission Sportive fera paraître la liste des montants et des descendants et fixera la date du tirage des poules de D2 et D3.

Les poules D4 et D5 seront tirées après le 15 Juillet, date limite d'engagement pour ces niveaux. Si des forfaits sont postérieurs au tirage de ces poules, les poules concernées ne seront pas complétées.

### Engagements Coupe de France édition 2018/2019

Les clubs départementaux doivent valider leur engagement via FOOTCLUBS.

Les engagements en Coupe de France sont ouverts. **La date limite des engagements est fixée au 15 Juin 2018.**

Les clubs disputant les championnats nationaux ou régionaux seniors sont automatiquement inscrits.

**Les clubs départementaux doivent valider leur engagement via FOOTCLUBS.**

### ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale du District de l'Ain aura lieu le **Samedi 23 Juin 2018** à 9 H 00 à la salle polyvalente à **AMBRONAY**.

Pour le pouvoir et les inscriptions au repas, un mail a été envoyé aux clubs le 1er Juin.

### Info du Service Licences de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes

Le service Licences de la LAuRAFoot vous invite à prendre connaissance de la communication relative aux conditions de délivrance des licences 2018-2019 sur notre site internet en suivant ce lien :

<https://laurafoot.fff.fr/simple/licences-2018-2019-passer-a-la-dematerialisation/> .

## COMITE de DIRECTION

### Réunion Comité de Direction

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le **Lundi 11 Juin 2018 à 19h15** au siège du district.

### Agenda

- 31 mai : réunion de la commission prévention
- 02 juin : AG fédérale à Strasbourg
- 02 juin : finales des coupes de l'Ain à Saint Maurice de Beynost
- 03 juin : journée des féminines à Chatillon en Michaille
- 04 juin : réunion de la commission du statut de l'arbitrage
- 05 juin : réunion plénière de la commission d'arbitrage
- 05 au 07 juin : journées football scolaire féminin
- 07 juin : journée de Sport Adapté
- 08 juin : réunion de la commission communication
- 09 juin : journée départementale U7 à Ambérieu en Bugey
- 10 juin : journée Franco/Suisse à Gaillard (73)
- 11 juin : comité de direction
- 12 juin : conseil de ligue à Lyon
- 13 juin : réunion cantonale à Meximieux
- 14 juin : réunion cantonale à Champagne en Valromey
- 17 juin : plateau U11 du Conseil Départemental à Viriat
- 20 juin : réunion de la commission technique
- 21 juin : réunion de la commission prévention
- 23 juin : AG du district à Ambronay
- 23 juin : rencontres Ain/Jura jeunes à Viriat
- 30 juin : AG de la ligue à Lyon



### Comité de Direction du 24 mai 2018

**Présents** : BENOIT Pierre, BERGER Christine, BOSSET Régis, BOUHILA Sarah, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PELLET François, PITARD Patrick, STRIPPOLI Guillaume.

**Assistent** : BACONNET Jean Paul, BILLOUD Jean Louis, CHATEL Régis, CICCHILLITTI Fabien (CTD PPF), TEPPE Esther (responsable administrative).

**Excusés** : BERNARD Alain, BOUHILA Katia, LACQUES Maurice, POULARD Christine.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction :

- Adresse ses sincères condoléances au club de Haut Revermont à la suite du décès de M. Olivier BAVOUX, trésorier de cette association et à la famille de M. Xavier PERRELLE (arbitre) suite au décès de son papa Louis PERRELLE (ancien président de l'AS Montrevel et de l'Amicale des Educateur).

- Félicite :

- les équipes U13 filles du FBBP01 et d'Essor Bresse Saône ainsi qu'à celle d'Ain Sud en garçons pour leurs comportements exemplaires lors des finales régionales du festival U13 qui se sont déroulées le 05 mai à Andrézieux Bouthéon.
- les bénévoles, les arbitres et les salariés du district qui se sont investis au côté du comité départemental de Sport Adapté lors de l'organisation du championnat de France de cette discipline du 10 au 13 mai à Bourg en Bresse.
- Les 4 joueurs du club d'Ain Sud retenus dans l'équipe représentant la ligue Auvergne-Rhône-Alpes pour la ½ finale des coupes des régions seniors contre la ligue de Paris, Ile de France.

#### Approbation du compte rendu du comité de direction du 24 avril 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### Bilan définitif du nombre de licenciés pour cette saison

## LICENCES DU DISTRICT DE L'AIN

Les demandes de licences sont arrêtées définitivement au 30 avril de la saison en cours

	Saison 2017/2018 arrêté au 01/05/18	Saison 2016/2017 arrêté au 01/05/17	Saison 2015/2016 arrêté au 01/05/16	Saison 2014/2015 arrêté au 01/05/15	Saison 2013/2014 arrêté au 01/05/14	Saison 2012/2013 arrêté au 01/05/13	Saison 2011/2012 arrêté au 01/05/12	Saison 2010/2011 arrêté au 01/05/11
Fédérale/sous contrat / Senior	30	22	19	11	9	6	3	1
Libre / Senior	5362	5259	5463	5560	5360	5477	5531	5628
Libre / U19 - U18	793	792	742	791	837	881	795	880
Libre / U17 - U16	1023	1070	1025	1034	935	1003	979	1073
Libre / U15 - U14	1405	1343	1327	1341	1218	1207	1245	1301
Libre / U13 - U12	1808	1652	1567	1569	1415	1553	1483	1542
Libre / Football d'animation	5045	5241	4785	4963	4482	4513	4304	4268
	15466	15379	14928	15269	14256	14640	14340	14693
Libre / Senior F	359	310	320	276	254	206	196	166
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	199	174	143	112	98	95	86	65
Libre / U15 F - U14 F	161	201	184	142	98	70	70	43
Libre / U13 F - U12 F	167	163	117	130	106	83	70	44
Libre / Football d'animation F	316	331	279	250	209	193	137	126
	1202	1179	1043	910	765	647	559	444
Futsal / Senior	58	36	59	79	46	44	19	17
Futsal / U18 19	6	8	5	2	3	2	0	0
Futsal / U16 - 17	2	11	13	0	0	0	0	0
Foot Loisir / Foot loisir	123	135	85	122	104	94	59	55
Total joueurs/joueuses	16857	16748	16133	16382	15174	15427	14977	15209
Dirigeant	2094	2010	1914	1783	1611	1578	1388	1391
Dirigeante	318	313	309	275	231	223	200	184
Ayant Droit	69	81	82	85	178	190	95	108
	2481	2404	2305	2143	2020	1991	1683	1683
Moniteur/Technique régionale	51	54	46	41	35	37	30	33
Entraîneur/Technique nationale	13	5	4	5	9	8	9	8
Educateur Fédéral	112	121	122	120	131	146	143	153
	176	180	172	166	175	191	182	194
Arbitre	220	220	236	226	210	216	226	226
<b>Total non joueurs</b>	2877	2804	2713	2535	2405	2398	2091	2103
<b>Total licenciés</b>	<b>19734</b>	<b>19552</b>	<b>18846</b>	<b>18917</b>	<b>17579</b>	<b>17825</b>	<b>17067</b>	<b>17312</b>
<b>Comparatif saison précédente</b>	182	706	-71	1338	-246	758	-245	
	0,93%	3,74%	-0,38%	7,61%	-1,39%	4,44%	-1,42%	

## Suivi des renouvellements de licence par saison

### Suivi du renouvellement des licences arrêté au 30 avril

	Saison 2017/2018 arrêté au 01/05/18	Saison 2016/2017 arrêté au 01/05/17	Saison 2015/2016 arrêté au 01/05/16	Saison 2014/2015 arrêté au 01/05/15	Saison 2013/2014 arrêté au 01/05/14	Saison 2012/2013 arrêté au 01/05/13	Saison 2011/2012 arrêté au 01/05/12
Libre / Senior	66,9%	68,6%	68,5%	65,5%	68,1%	68,6%	68,0%
Libre / U19 - U18	61,7%	62,3%	64,8%	68,0%	66,9%	65,2%	67,6%
Libre / U17 - U16	72,5%	67,9%	69,8%	64,3%	68,7%	72,1%	74,9%
Libre / U15 - U14	67,8%	71,4%	70,0%	68,3%	69,2%	70,1%	70,1%
Libre / U13 - U12	72,4%	75,3%	76,1%	74,1%	76,8%	74,1%	74,9%
Libre / Football d'animation	58,3%	53,0%	58,4%	51,9%	56,9%	52,2%	54,3%
Libre / Senior F	62,8%	58,7%	55,3%	60,5%	48,8%	48,0%	57,1%
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	70,3%	58,0%	53,8%	57,1%	52,0%	41,0%	52,3%
Libre / U15 F - U14 F	59,7%	54,7%	48,9%	43,6%	45,9%	47,1%	31,4%
Libre / U13 F - U12 F	63,4%	38,6%	44,4%	52,3%	36,7%	43,3%	55,7%
Libre / Football d'animation F	43,7%	32,3%	34,7%	33,2%	33,4%	31,0%	35,3%
Dirigeant	69,8%	69,5%	69,7%	66,7%	70,5%	66,2%	68,5%
Dirigeante	70,4%	71,8%	66,9%	65,4%	69,2%	65,9%	64,5%
Educateur	65,9%	69,1%	69,6%	65,6%	73,1%	61,7%	63,2%
Arbitre	72,3%	76,8%	75,4%	72,8%	72,8%	78,7%	76,2%

## Projet de création, fusion, entente, groupement et arrêt des clubs pour la saison 2018/2019

**Création de club** : aucune demande à ce jour.

**Fusion de clubs** : demande en cours à la ligue :

- Lescheroux St Julien sur Reyssouze avec Haute Bresse (accord du district le 27 mars 2018) qui devient le Football Club Bresse Nord.

- La Vallière avec Certines Tossiat (accord du district le 27 mars 2018) qui devient l'Olympique Sud Revermont 01.

**Groupement de clubs** : demande en cours à la ligue

- Izernore avec Nurieux Volognat et St Martin MCV en catégories jeunes de U6 à U17 (Avis du district le 24 avril 2018).

- Montmerle (district Ain) avec Belleville sur Saône (district de Lyon et du Rhône) en catégorie féminines jeunes à seniors.

Ce projet est différé donc il devient caduc pour la saison 2018/2019.

**Entente de clubs** : aucune demande à ce jour.

**Arrêt de club** : aucune information à ce jour.

**Changement de dénomination** : F.C. Plaine de l'Ain 01 souhaite changer de titre pour devenir FC St Vulbas Plaine de l'Ain.

Accord du Comité de Direction.

**Changement de siège social** : l'US Berges du Rhône souhaite modifier le lieu de son siège social (Loyettes au lieu de Genas) et intégrer le District de l'Ain et ses championnats seniors et jeunes. Le Comité de Direction accepte l'intégration de l'US Berges du Rhône dans l'Ain. Les équipes intégreront les championnats de l'Ain aux niveaux qu'ils auront en fin de saison.

### **Rappel de l'article 57 du district de l'Ain : Clôture des dossiers en fin de saison**

(Article 185 des Règlements Généraux)

« Le district doit prendre toutes les décisions réglementaires pour qu'en fin de saison aucun dossier de litige relatif aux compétitions terminées ne soit ouvert en première instance postérieurement au 1<sup>er</sup> juillet ».

### **Election des 8 délégués du district représentant l'instance lors des AG de la ligue pour la saison 2018/2019**

Cette élection aura lieu lors de l'AG du 23 juin 2018.

La date butoir est fixée au 24 mai 2018.

Candidatures reçues : BERGER Christine - BERNARD Alain – CHENE Patrick – CONTET Jacques - HEMONT Jean Jacques – JOSSERAND Alain – MAIRE Jacques – MALIN Joël – PITARD Patrick.

### **Intervention de la commission de surveillance électorale pour préparer l'AG du district du 23 juin 2018**

- Tirage au sort de la lettre de l'alphabet par laquelle débutera la liste des candidats aux prochaines élections des représentants du district aux AG de ligue de la saison 2018/2019.

Tirage au sort effectué par Régis CHATEL de la lettre « X ».

- Candidature de M. HEMONT non éligible car appartenant au club de Misérieux Trévoux évoluant en ligue (article 12.5.6 des statuts du district).

### **Dépôt des vœux pour l'assemblée générale du district du 23 juin 2018**

Conformément aux statuts en vigueur, la date limite est fixée au 24 mai 2018 inclus.

Le district de l'Ain présentera deux vœux concernant la révision des règlements et la prévention (bonus/malus).

**Date d'effet pour la révision des règlements** : saison 2018/2019

Les membres du comité de direction donnent un avis favorable.

<b>Ancien texte</b>	<b>Nouveau texte</b>
<b><u>Article 5 – Commission du District</u></b> <b><u>5.2) Désignations des commissions</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Commission de l'amicale des anciens</li><li>• Commission d'appel réglementaire - disciplinaire</li><li>• Commission de l'arbitrage</li><li>• Commission communication</li><li>• Commission des délégations</li><li>• Commission de discipline</li><li>• Commission féminine</li><li>• Commission des finances</li></ul>	<b><u>Article 5 – Commission du District</u></b> <b><u>5.2) Désignations des commissions</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Commission de l'amicale des anciens</li><li>• Commission d'appel réglementaire - disciplinaire</li><li>• Commission de l'arbitrage</li><li>• Commission communication</li><li>• Commission des délégations</li><li>• Commission de discipline</li><li>• Commission féminine</li><li>• Commission des finances</li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission du foot d'animation et de foot réduit</li> <li>• Commission « foot pour tous »</li> <li>• Commission médicale</li> <li>• Commission du plan de féminisation</li> <li>• Commission prévention</li> <li>• Commission des règlements</li> <li>• Commission sportive de foot à 11</li> <li>• Commission du suivi et de révision des règlements</li> <li>• Commission de surveillance des opérations électorales</li> <li>• Commission du statut de l'arbitrage</li> <li>• Commission technique</li> <li>• Commission des terrains et installations sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission du foot d'animation et de foot réduit</li> <li>• Commission « foot pour tous »</li> <li>• <b>Commission des Labels</b></li> <li>• Commission médicale</li> <li>• Commission du plan de féminisation</li> <li>• Commission prévention</li> <li>• Commission des règlements</li> <li>• Commission sportive de foot à 11</li> <li>• Commission du suivi et de révision des règlements</li> <li>• Commission de surveillance des opérations électorales</li> <li>• Commission du statut de l'arbitrage</li> <li>• Commission technique</li> <li>• Commission des terrains et installations sportives</li> </ul> <p style="color: red;">5.2.11) <u>Commission des Labels</u> Elle est chargée gérer les labels jeunes et de proposer au comité de direction l'attribution ou le retrait des labels jeunes et féminin.</p>
---	--

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 21 – Championnats de District</b> 21.3) <u>Obligations concernant les équipes de jeunes</u> Il est fait application de l'article 21.3 de la LAuRAFoot.</p>	<p><b>Article 21 – Championnats de District</b> 21.3) <u>Obligations concernant les équipes de jeunes et l'encadrement de l'équipe</u> 21.3.1) Il est fait application de l'article 21.3 de la LAuRAFoot <b>ou vœu de la Commission Technique.</b> 21.3.2) <b>Vœu de la commission technique</b></p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 23 – Classements - Points</b> 23.2.1.6) Une équipe déclarant ou ayant déclaré forfait à trois (3) reprises en championnat est considérée comme forfait général.</p>	<p><b>Article 23 – Classements - Points</b> 23.2.1.6) Une équipe déclarant ou ayant déclaré forfait à trois (3) reprises en championnat est considérée comme forfait général de <b>toutes compétitions.</b></p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 28 – Remplacements</b> 28.2) [...] Tous les joueurs(es) figurant sur la feuille de match sont considérés comme ayant effectivement participé à la rencontre.</p> <p>Les éventuels retardataires ne peuvent accéder au terrain et au banc de touche qu'après s'être présentés à l'arbitre et sont inscrits sur la feuille d'arbitrage à la mi-temps, s'ils ne l'ont pas été auparavant. En aucun cas, une équipe ne peut se compléter sur la feuille de match au-delà de onze après le coup d'envoi de la deuxième mi-temps.</p>	<p><b>Article 28 – Remplacements</b> Tous les joueurs(es) figurant sur la feuille de match sont considérés comme ayant effectivement participé à la rencontre, à l'exception de ceux qui seront notés « non entrants » sur la feuille de match par l'arbitre. L'arbitre devra noter sur la feuille de match à quelle minute de la première ou de la deuxième mi-temps sont entrés en jeu les remplaçants pour la première fois.</p> <p>Les éventuels retardataires ne peuvent accéder au terrain et au banc de touche qu'après s'être présentés à l'arbitre et sont inscrits sur la feuille d'arbitrage à la mi-temps, s'ils ne l'ont pas été auparavant. En aucun cas, une équipe ne peut se compléter sur la feuille de match au-delà de onze après le coup d'envoi de la deuxième mi-temps.</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 39 – Rencontres officielles</b> Le District fait application par ses instances et pour ses compétitions des mêmes modalités que celles prévues à l'article 39 des règlements généraux de la LAuRAFoot. Pour le district de l'Ain, le championnat est prioritaire par rapport aux matchs de coupes.</p>	<p><b>Article 39 – Rencontres officielles</b> Le District fait application par ses instances et pour ses compétitions des mêmes modalités que celles prévues à l'article 39 des règlements généraux de la LAuRAFoot. Pour le district de l'Ain, les matchs de championnat sont prioritaires par rapport aux matchs de coupes de District.</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 42 – Arbitres – Arbitres assistants – Référents en arbitrage</b> 42.14.15) <u>Réclamation concernant un joueur sanctionné d'arbitrage</u> [...] - Il doit être en tenue correcte de couleur différente des deux équipes en présence et être muni d'une montre et d'un sifflet (sous la responsabilité du club où il est licencié). [...]</p>	<p><b>Article 42 – Arbitres – Arbitres assistants – Référents en arbitrage</b> 42.14.15) <u>Réclamation concernant un joueur sanctionné d'arbitrage</u> [...] - Il doit être en tenue de sport correcte de couleur différente des deux équipes en présence et être muni d'une montre et d'un sifflet (sous la responsabilité du club où il est licencié). [...]</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 43 – Délégués officiels</b> [...] (**) Les clubs qui souhaitent la présence d'un délégué officiel du district doivent en faire la demande 15 jours avant la dite rencontre par courrier, fax ou courriel (défraiement du trajet à la charge du club demandeur). Lorsqu'un délégué est missionné par décision d'une commission, les frais sont à régler par le club ou les clubs impliqués.</p>	<p><b>Article 43 – Délégués officiels</b> [...] (**) Les clubs qui souhaitent la présence d'un délégué officiel du district doivent en faire la demande 15 jours avant la dite rencontre par courrier, fax ou courriel (défraiement du trajet à la charge du club demandeur). Lorsqu'un délégué est missionné par décision d'une commission <b>disciplinaire ou règlementaire</b>, les frais sont à régler par le club ou les clubs impliqués.</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 48 - réservé</b></p>	<p><b>Article 48 – Situation en cas de match perdu par pénalité</b> Cf article 171 des RG de la F.F.F. excepté le cas de l'article 42 (arbitrage par joueur)</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 58 – Licencié exclu du terrain</b> [...]</p>	<p><b>Article 58 – Licencié exclu du terrain</b> [...] <b>58.1) Évocation en matière disciplinaire</b> (Article 198 des Règlements Généraux) En matière disciplinaire, le Comité de Direction n'a pas la possibilité d'évoquer les décisions rendues par ses commissions disciplinaires.</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 59 – Sursis</b> [...]</p>	<p><b>Article 59 – Sursis</b> [...] <b>59.1) Sanctions</b> Voir annexe 2 des Règlements disciplinaires Article 3.3.6) La Commission Départementale de Discipline déterminera ses sanctions en fonction des rapports.</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 47 – Exclusion temporaire</b> [...] <u>Article 2</u> - L'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match.</p> <p>En cas de nouvelle infraction, l'avertissement ou l'exclusion définitive doit être prononcé suivant l'application des lois du jeu.</p> <p>Le nombre de joueurs exclus temporairement ne peut, en aucun cas, dépasser trois (3) dans les compétitions masculines et deux (2) dans les compétitions féminines au sein d'une même équipe dans le même temps.</p> <p>[...]</p> <p><u>Article 11</u> - Au cas où une équipe se trouve réduite à moins de 8 joueurs (à moins de 9 joueuses pour les féminines) suite à une ou plusieurs exclusions temporaires, la rencontre est arrêtée par l'arbitre qui doit le signaler sur la feuille de match et faire un rapport circonstancié au district de l'Ain organisant la compétition. Les Commissions compétentes prennent la décision qu'elles jugent opportune.</p>	<p><b>Article 65 – Exclusion temporaire</b> [...] <u>65.2</u> - L'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur, <b>gardien de but compris</b>, qu'une seule fois durant le match.</p> <p>Le nombre de joueurs exclus temporairement ne peut, en aucun cas, dépasser trois (3) dans les compétitions masculines et <del>deux (2) dans les compétitions</del> féminines au sein d'une même équipe dans le même temps.</p> <p>[...]</p> <p><u>65.11</u> - Au cas où une équipe se trouve réduite à moins de 8 joueurs (<del>à moins de 9 joueuses pour les féminines</del>) suite à une ou plusieurs exclusions temporaires, la rencontre est arrêtée par l'arbitre qui doit le signaler sur la feuille de match et faire un rapport circonstancié au district de l'Ain organisant la compétition. Les Commissions compétentes prennent la décision qu'elles jugent opportune.</p>

Date d'effet pour la proposition de bonus/Malus : saison 2018/2019

Les membres du comité de direction donnent un avis favorable.

### **Bonus/Malus District de l'Ain**

#### **Principe :**

Cette réglementation s'applique à toutes les équipes évoluant en séniors masculins et féminins dans les championnats organisés par le District de l'Ain de Football.

#### **Définition :**

Toutes les équipes se voient attribuer en fin de championnat, des points de bonus ou de malus, selon les pénalités qu'elles ont cumulées durant les matchs de championnat de la saison en cours.

## 1) BAREME DE PENALISATION :

### Pénalités joueurs :

Motif	Pénalité
Carton jaune	1 point
Carton blanc	1 point
Match arbitrage	2 points par match
Match ferme	2 points par match
Suspension ferme au temps	Chaque mois équivaut à 3 matchs fermes de suspension à raison de 2 points par match avec un maximum de 42 points par année de suspension (exemple : 4 mois fermes = 24 points)

### Pénalités dirigeants ou éducateurs :

Motif	Pénalité
Rappel à l'ordre	1 point
Suspension ferme de toutes fonctions officielles	2 points par match de suspension
Suspensions fermes en temps de toutes fonctions officielles	Chaque mois équivaut à 3 matchs fermes de suspension à raison de 2 points par match avec un maximum de 42 points par année de suspension (exemple : 4 mois fermes = 24 points)

### Pénalités équipes :

Motif	Pénalité
Match à huis clos avec sursis	1 point par match
Match à huis clos ferme	2 points par match
Suspension de terrain avec sursis	1 point par match
Suspension de terrain ferme	2 points par match

### En cas de forfait général d'une équipe :

Les points cumulés par les autres équipes contre cette équipe sont maintenus.

Tous ces points de pénalités sont comptabilisés et diffusés sur le PV du District à la trêve pour information des clubs et en fin de saison pour application du bonus-malus.

## 2) BAREME DE RETRAIT DE POINTS

Bonus/malus	Nombre de pénalités Poule de 12	Nombre de pénalités Poule de 11	Nombre de pénalités poule de 10	Ces
+ 1 point de bonus	De 0 à 15	De 0 à 14	De 0 à 12	
0	De 16 à 30	De 15 à 28	De 13 à 25	
- 1 point de malus	De 31 à 40	De 29 à 37	De 26 à 33	
- 2 points de malus	De 41 à 50	De 38 à 46	De 34 à 41	
- 3 points de malus	De 51 à 60	De 47 à 55	De 42 à 49	
- 4 points de malus	De 61 à 70	De 56 à 64	De 50 à 57	
- 5 points de malus	De 71 à 80	De 65 à 73	De 58 à 65	
-6 points de malus	81 et plus	74 et plus	66 et plus	

dispositions de retrait de points sont de la compétence de la commission prévention du District de l'Ain. Tout club peut faire appel de ces décisions auprès de la commission départementale d'appel qui jugera en deuxième et dernier ressort.

#### Vœu reçu du club de Serrières Villebois :

Les membres du comité de direction donnent un avis favorable pour que le club porte son vœu à l'assemblée générale.

Si le vœu est adopté, la date d'effet sera au 1<sup>er</sup> Juillet 2018.

« Discipline – Sanctions avec sursis associant l'éducateur fautif (en nombre de matchs) et son équipe (en point(s) de pénalité)

Exposé : ce cas de figure n'est pas très utilisé, mais il existe.

Il est bon de rappeler qu'un sursis court un an.

Le problème arrive au terme de la saison N. Si l'éducateur (entraîneur) change d'équipe ou de club, sa sanction reste, ce qui est logique, mais l'équipe garde aussi, comme une épée de Damoclès, sa pénalité, pour la saison N+1, jusqu'au terme du sursis.

A N+1, la nouvelle équipe de l'éducateur (entraîneur) est vierge de pénalité.

Commentaire : cette double peine a été conçue pour responsabiliser l'éducateur (entraîneur).

L'inconvénient est que l'équipe, non fautive, traîne à N+1 une pénalité injuste.

Vœu : si la démarche de ces sanctions associées est louable, il faut la corriger en faisant suivre le (ou les) point(s) de pénalité avec l'éducateur (entraîneur) jusqu'au terme du sursis.

Bien sûr à N+1, l'équipe, nouvelle, de l'éducateur sera sous la menace, mais ce sera en toute connaissance de cause.

Et cela incitera le ou les éducateurs à mieux se contrôler, car le risque de ne pas retrouver d'équipe à N+1 sera réel.

#### Vœux de la Commission Technique Elargie

Les membres du comité de direction donnent un avis favorable.

Date d'effet : saison 2018/2019

##### Vœu 1 :

Depuis 2012, le nombre d'équipes U19 est passé de 28 à 13 (sans compter les équipes U18 participants à ces championnats) pour un cumul de 13 forfaits généraux en 6 saisons sportives. Nous vous proposons de passer pour la saison 2018/2019, à une catégorie U15 (inchangée) et une catégorie U18 (équipes composées de joueurs U16, U17 et U18). Cela entraînerait la suppression de la catégorie U19. Cette proposition vise :

- A avoir des catégories calquées sur les rythmes scolaires : U15 collège et U18 lycée ce qui supprimerait la problématique du déracinement du lieu de vie des joueurs U19 (études supérieures).
- De maintenir ou accroître plus facilement des équipes U18 sur l'ensemble du territoire (zones rurales ou péri-urbaines).
- De permettre à tous les joueurs U18 d'évoluer en catégorie jeunes (seulement 16 clubs en U18 et U19 pratiquants à l'heure actuelle).
- D'avoir des compétitions plus attractives limitant le nombre de forfaits et étoffant le nombre d'équipes évoluant en district pour les U18.
- D'avoir une réglementation et un système de compétition identique à celui des U15 à savoir 3 phases à 3 niveaux en P1, 3 niveaux en P2 puis 4 niveaux en P3 (voir documentation ci-jointe).

##### Vœu 2 :

Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes:

D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8

D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

- ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.
- les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement.

Le Comité de direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

### **Vœu 3 :**

Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des éducateurs :

D1 : Educateur ayant le CFF3 présent sur le terrain ou sur le banc.

D2 : Educateur ayant une attestation de participation au CFF3 présent **sur le terrain ou sur le banc.**

Une dérogation peut être accordée la première saison pour l'éducateur qui a fait monter l'équipe.

Les clubs devront communiquer avant le 30 Septembre le nom de l'éducateur qui encadrera l'équipe.

\*\*\*\*\*

En cas d'infraction aux obligations des voeux 2 et 3, y compris en cas de changement de niveau (montée ou descente) :

La première saison, l'équipe bénéficiera d'une dérogation.

La deuxième saison consécutive, l'équipe concernée du club sera rétrogradée au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à sa situation sportive à l'issue de ladite saison.

### **Questions diverses reçues pour l'assemblée générale du district du 23 juin 2018**

Conformément aux statuts en vigueur, la date limite est fixée au 24 mai 2018 inclus.

- Trois questions émanant du club de Misérieux Trévoux sur le statut de l'arbitrage.

### **Validation des règlements fédéraux**

Des propositions de modifications des règlements fédéraux seront votés lors de l'assemblée fédérale du 2 juin 2018. À la suite des résultats des votes, le district aura l'obligation de prendre en considération ceux impactant le football amateur.

Ces règlements seront communiqués aux clubs et appliqués au district en fonction de leur date d'effet.

### **Dérogation pour le terrain du club de Bressolles**

Pour donner suite au courrier de la municipalité de la commune de Bressolles démontrant la prise en considération des observations du district pour le classement de son terrain de football, le comité de direction du district accord à l'unanimité une dérogation d'une saison supplémentaire.

### **Suivi du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur)**

#### **Gestion des dossiers**

##### **Chapitre « Emploi »**

- Dossier d'Essor Bresse Saône – emploi sportif – dossier jugé conforme par la LFA.
- Dossier Ain Sud Foot – emploi sportif – dossier reçu ce jour au District.

##### **Chapitre « Véhicules »**

- Dossier du CS Belley avec une demande de subvention de 15.000 €
- Avis favorable de la LFA

## Chapitre « Infrastructures »

### Dossier à instruire par la ligue :

- Extension du bâtiment du district.

### Dossiers validés par la ligue pour transmission à la LFA :

- Mise aux normes de la main courante du terrain de Champagne en Valromey.
- Mise aux normes de l'enceinte du stade de Montluel.

### Dossiers validés par la LFA

- Vestiaires de Saint Laurent sur Saône pour un montant de 7.000 €.
- Vestiaires et locaux annexes de la communauté du Plateau et de Miribel (Ain Sud Foot) pour un montant de 16.000 €.
- Vestiaires de Chalamont pour un montant de 19.000 €.

## Responsables de la feuille de route pour cette saison 2017/2018

- Montage financier pour l'extension du bâtiment : **Opération terminée**
- Finalisation des règlements : **Opération terminée**
- Formations sur la réglementation et les responsabilités (dirigeants de clubs) : **Opération terminée**
- Formation sur la communication (dirigeants de clubs) **Action annulée faute de volontaires**
- Journée commune des arbitres avec 3 autres sports collectifs **Opération terminée**
- Réunion cantonale (poursuite de l'action en cours). **En cours**
- Réflexion sur le football de demain (poursuite de l'action en cours). **En cours**
- Formation des capitaines/éducateurs de la catégorie U17 **Opération terminée**
- Simplification des thèmes développés dans le PEF (Programme Educatif Fédéral) **Opération terminée**
- Participation à l'organisation du championnat de France de sport adapté **Opération terminée**
- Développement du football féminin dont les championnats seniors et U18 **En cours**
- Sondage à la trêve hivernale auprès des clubs pour demander leur avis sur la pertinence d'avoir des réunions communes Dirigeants/Arbitres/Educateurs en première partie de la saison 2018/2019 **Action annulée faute de volontaires**
- Recrutement d'arbitres féminines **En cours**

## Cahier des charges pour l'organisation des journées d'accueil U9 du 15 septembre 2018

Le cahier des charges sera mis en ligne via le site et transmis aux clubs via leur messagerie.

## Principales missions du 24 avril au 24 mai

- 25 avril : réunion ETD
- 25 avril : formation des arbitres pour le championnat de France de Sport Adapté
- 26 avril : réunion commission prévention
- 26 avril : journée de Sport Adapté à Saint Martin du Mont
- 27 avril : AG d'Ain Profession Sport
- 28 avril : collège des présidents de la LAuRAFoot
- 05 mai : finales régionales du festival U13
- 06 mai : remise du label au club du CS Belley
- 07 mai : AG de l'AE2F à Paris et réunion du collège des présidents de district
- 08 et 09 mai : journées des bénévoles à Paris
- 10 mai : ½ finales des coupes de l'Ain
- 10 mai au 13 mai : championnat de France de Sport Adapté

- 15 mai : réunion avec le club de Côtière Luenaz
- 17 mai : journée de Sport Adapté à Saint Denis en Bugey
- 18 mai : tirage des poules pour le tournoi du Conseil départemental
- 20 mai : ½ finales de la Coupe Féminine
- 22 mai : réunion de la commission de labellisation
- 22 mai : réunion de bureau
- 22 mai : réunion CTE
- 23 mai : réunion de finances de la LAuRAFoot
- 24 mai : réunion de la commission terrains
- 24 mai : comité de direction

### Tour des Commissions

#### Commission de l'Arbitrage (JL Billoud)

Le jeune arbitre Anthony TARTARIN est le seul représentant de la LauRAFoot à la finale nationale U13 qui aura lieu à Cap Breton.

Le Comité de Direction lui adresse toutes ces félicitations.

### Date de la prochaine réunion

Lundi 11 juin 2018 à 19 H 15.

Heure de fin de réunion : 21 H 45.

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## A l'attention des Arbitres

Les arbitres désignés pour arbitrer les équipes féminines du District de l'Ain jouant dans le championnat à 11 du District du Rhône devront faire deux feuilles de remboursement car l'arbitre est réglé pour moitié par les deux clubs (règlement du District du Rhône).

Les clubs sont : FBBP01 – MARBOZ VIRIAT – ST ETIENNE SUR REYSSOUZE

### **A compter de ce jour, les « désignateurs » d'arbitres sont les suivants :**

#### SENIORS des championnats D1 – D2 – D3 et assissants R3

Jean Luc BLANC remplace Christine BERGER.

Tel : 06.86.02.22.78 – mail : jeanluc.blanc2@sfr.fr

#### SENIORS des championnats D4 – D5 – D6

Abdeltif KRIMOU

Tél : 06.25.45.02.31 – aziza.krimou@wanadoo.fr

#### JEUNES

Pierre HERMANN et Alexis Curt remplace Romain JARJAVAL.

M. HERMANN : 06.63.65.83.85 – mail : [pir70@free.fr](mailto:pir70@free.fr)

M. CURT : 06.49.77.13.86 – mail : [alexis.curt@ain.fff.fr](mailto:alexis.curt@ain.fff.fr)

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 05/06/2018

### COURRIERS ARBITRES

BENON Cédric : demande de renseignements relative au classement des arbitres.

BELMADADI Smaïn: demande de mutation pour le District du RHONE.

### COURRIERS CLUBS

C O PLATEAU HAUTEVILLE : courrier relatif à l'absence d'un arbitre le 27.05.2018.

E S V S THOISSEY : courrier relatif à des faits de match.

Dans le compte-rendu de la réunion du 29.05.2018, il convient de rajouter :

Excusé : STRIPPOLI Guillaume.

**La Commission présente ses plus vives félicitations à DUBY Simon pour sa réussite à l'examen de Jeune Arbitre de Ligue**

**La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 19 Juin au District à 19h.**

Le Président,

Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire,

Pierre HERMANN

**Présents** : BILLOUD Jean-Louis, BLANC Jean-Luc, FAVIER Pierre, HERMANN Pierre, JANNET Jean-François, KRIMMOU Abdeltif, MAIRE Jacques, MALIN Joël, MARTIN Bruno, PELLET François, VENET Cédric

**Excusés** : DUTREIVE Ludovic, GRUARD Bruno, STRIPPOLI Guillaume

**Assistent** : BACONNET Jean-Paul, BERNARD Alain, CONTET Jacques, CURT Alexis

**Absents** : BLANC Denis, BOSSET Régis

Le Président Jean- Louis Billoud ouvre la séance en remerciant les membres et les invités présents. Il souligne que la saison 2017-2018 a été bonne et se montre satisfait du déroulement de la seconde partie.

Il regrette néanmoins que Ludovic Dutreive quitte la présidence du Pôle Recrutement-Fidélisation et la Commission pour raisons professionnelles.

Il remercie Alexis Curt pour l'énorme travail accompli tout au long de la saison.

### **FONCTIONNEMENT**

Quatre pôles ont été mis en place : Direction, Désignations, Recrutement-Fidélisation et Observations.

Les matches de championnat ont été couverts jusqu'en D5 et même quelques-uns en D6.

Il serait souhaitable que les clubs soient prévenus que des arbitres seront désignés en D6 la saison prochaine.

Deux dossiers de faute technique ont été traités.

Trois arbitres ont été radiés.

### **FORMATION**

Quatre-vingt-cinq Arbitres Assistants Semi Officiels ont été formés sur trois sites différents.

Onze candidats sont inscrits pour la troisième session de formation initiale.

Alexis Curt nous informe qu'il y aura des changements quant à l'examen de Jeune Arbitre de Ligue. Quatre Jeunes du District de l'Ain sont allés à la Ligue à ce sujet le week-end dernier.

Les fiches « Prévention » seront disponibles sur Myfff et pourront être envoyées informatiquement au District.

### **OBSERVATIONS**

Les arbitres de catégorie D1 ont tous été observés deux fois de même que leurs collègues des catégories D2 et D3.

Les arbitres D4 l'ont été également mais uniquement s'ils en avaient fait la demande et à condition qu'ils aient réussi le test physique.

Un groupe de D4 Promo a été constitué : six ont été classés et ont eu deux observations.

Tous les arbitres-assistants ont été classés.

Il faudrait étoffer le pôle des observateurs car l'un d'entre eux est atteint par la limite d'âge.

### **FIDELISATION**

La Commission a participé au forum organisé en Février 2018 à Feillens par Essor Bresse Saône.

Elle était également présente au Mercredi d'Arbitrage au Groupama Stadium.

Deux réunions ont été organisées avec les référents arbitres.

## **REUNION DE RENTREE**

Elle se déroulera à La Chagne et le test TAISA supplantera le Werner Helsen.

L'arrivée des arbitres se fera en décalé pour ne pas pénaliser ceux qui sont éloignés de Bourg en Bresse.

Le questionnaire se fera à la salle des Fêtes de Jasseron à 10heures et sera suivi à 11 heures de l'Assemblée Générale clôturée par une collation.

**La Commission est heureuse de compter quatre arbitres Seniors en Ligue (Tony MESSON, Pierre FAVIER, Ismaël TOK et Thé Cong HOANG) ainsi qu'un Jeune Arbitre (Simon DUBY). Elle leur adresse ses plus vives félicitations et leur prodigue tous ses encouragements pour la saison 2018-2019.**

## **PAROLE AUX INVITES**

Jean-François JANNET demande à Jean-Louis Billoud de lui communiquer les noms des arbitres majors pour la saison 2017-2018.

Il émet le souhait que les anciens arbitres rejoignent le pôle des observateurs.

Il rappelle que des maillots d'arbitres sont toujours en stock.

En accord avec les autres sports, la journée de l'arbitrage sera avancée d'une semaine (avant-dernière semaine d'Octobre).

Il nous encourage à mettre en valeur les jeunes arbitres qui ont de vraies qualités.

Bruno MARTIN, représentant la Commission de Discipline, souhaite vivement que les rapports d'arbitres soient le plus précis possible pour que la bonne décision soit prise.

François PELLET fait remarquer que les feuilles de matches sont souvent mal complétées.

Jacques MAIRE attire l'attention sur le fait que les arbitres viennent en Commission d'Appel sans leur rapport.

Joël MALIN est intervenu sur les désignations et les indisponibilités des arbitres. Il nous informe également du changement du mode de calcul du nombre d'arbitres par club au niveau du statut de l'arbitrage.

## **DIVERS**

Jean-Louis BILLOUD évoque le problème de formation sur la tablette.

Il annonce également la reprise des échanges inter-districts avec la Saône et Loire.

Le Président,  
Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire,  
Pierre HERMANN



## Formation INITIALE en Arbitrage

Une dernière formation aura lieu courant Juin, par conséquent, il est encore temps de prendre le sifflet pour devenir arbitre officiel.

Les dates sont les suivantes (sous réserve de modifications) :

- Dimanche 10 Juin 2018 de 8h00 à 18h00
- Samedi 16 Juin 2018 de 8h00 à 18h00
- Dimanche 24 Juin 2018 de 8h00 à 18h00

Elle aura lieu au District de l'Ain de football.

### **INSCRIPTIONS CLOSES.**

Inscriptions à ce jour : - Killian BERTHET (US BASSIN PONTEVALLOIS)  
- Nicolas CASTAINGT (ASP OYONNAX)  
- Mathieu GIRAND (FC ST MARCEL)  
- Philippe GUILLAUME  
- Thierry JANODY (FC DOMBES)  
- Zakaria MOUGAMMADOU (F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01)  
- Sébastien MURAT  
- Kylvian SENTENAC (US BASSIN PONTEVALLOIS)  
- Yanis PELLER (US VEYZIAT)  
- Bastien STEFANI (FC VALSERINE)  
- Thibault SUCILLON (AS PEYRIEU BRENS)

Les fiches de candidatures Formation Arbitre officiel initial est disponibles sur le site du District de l'Ain, en rubrique « Arbitrage ».

Merci de faire parvenir cette fiche d'inscription, au minimum **trois** semaine avant le début de la formation, en vous acquittant directement du coût de celle-ci, ou en confirmant l'autorisation de prélèvement sur le compte du club.

**MERCI DE VENIR AVEC L'ENSEMBLE DES PIECES DEMANDEES LORS DE L'ENVOI DU COURRIER DE CONVOCATION TRANSMIS A L'ENSEMBLE DES CANDIDATS**

## Classements Arbitres Séniors Saison 2017/2018

A l'issue de la saison en cours et de l'ensemble des observations effectués, après validation par la CDA, voici les classements des arbitres séniors.

Vous trouverez les affectations par la même occasion pour la saison prochaine.

Ceux-ci sont sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.



## Commission des Arbitres

### Classement 2017/2018 et affectation

		Classement fin de saison et affectation 2018/2019	
<b>D 1</b>	MESSON Thony	1 - MAJOR	<b>R3</b>
	BLANC Denis	2	D1
	FAVIER Pierre	3	<b>R3</b>
	KRIMOU Abdelatif	4	D1
	NEMERY Cédric	5	D1
	BLANC Jean-Luc	6	D1
	MURAT Vincent	7	D1
	GHELLAB Tarik	8	D1
	KREUTNER Michael	9	D1
	COCHET Ludovic	10	D1
	TOK Musa	11	<b>D2</b>
	EL JAOUHARY Sami	12	<b>D2</b>
	CAZALDA PEREZ Fernando	Echec test physique	<b>D2</b>
MERCK Anthony	Echec test physique	<b>D2</b>	
CHAMAL Jammy	Décision CDA	D1	
PARIS Yohann	Hors Catég 17/18	D1	
TOK Ismael	Hors Catég 17/18	<b>R3</b>	

Sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.



## Commission des Arbitres

### Classement 2017/2018 et affectation

		Classement fin de saison et affectation 2018/2019		
<b>D 2</b>	STADELMANN Anthony	1	D1	
	JAOUAB Adil	2	D1	
	FLEURY Frédéric	3	D1	
	TATLI Ramazan	4	D1	
	REBAI Hatem	5	D1	
	BELLON Emilien	6	D1	
	BOLAT Murat	7	D2	
	GUNES Mesut	8	D2	
	SOURANG Mouhamadou	9	D2	
	BERTAUX Bruno	10	D2	
	FOULON Olivier	11	D2	
	ALTAN Izzet	12	D3	
		GRONDIN Jimmy	Echec test physique	D3
	JARJAVAL Romain	Mutation	D2	
	ROLLIN Frédéric	Echec test physique	AAD2	
	NEVES Nelson	Année sabbatique	D2	

Sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.



## Commission des Arbitres

### Classement 2017/2018 et affectation

		Classement fin de saison et	
<b>D 3</b>	MOUSSATEM Abdeslam	1 - MAJOR	D2
	KONTE Ibrahima	2	D2
	EL GHOUMARI Mostafa	3	D2
	SAHIN Selman	4	D2
	DEPLANQUE Pierre	5	D2
	BENON Cédric	6	D2
	NONINCKX Rudy	7	D2
	HERMANN Pierre	8	D2
	CAZIER Yoann	9	D2 / Mutation
	MARCHADIER Franck	10	D3
	TOPRAKOGLU Engin	11	D3
	TASPINAR Husyin	12	D3
	PONCET Jean-Pierre	13	D3
	BOUILLON Raphael	14	D3
	DAOUARA Ghazi	15	D4
	PEREIRA Zacharia	16	D4
	KAMISSOKO Mody	Indispo mi saison	D3
	BARRY Gregoire	Année sabatique	D3
	KUMARU Pirathephen	Année sabatique	D3
	LARABI Mohamed	Année sabatique	D3
FELIGHA Bilel	Année sabatique	D3	
BUELLET Michaël	Indispo mi saison	D3	
NOEL Franck	Décision CDA	D4	
FUSEAU Philippe	Echec test physique	D4	

Sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.

		Classement fin de saison et affectation 2018/2019	
	FAYTAH Mustapha	1 - MAJOR	D3
	FRENDO Thomas	2	D3
	TOUZANI Hamid	3	D3
	PIROUX Roland	4	D3
	BOUMRA Lassane	5	D3
	DEGIRMENCI Abdullah	6	D3
	BEN ALI Mohamed	7	D3
	LOUDURIER CURVEUR Jérôme	8	D4
	SRIFI Mohamed Amine	9	D4
	GARNIER Nathalie	10	D4
	SCURA David	11	D4
	OUAMALICH Rahhou	12	D4
	PAILLET Stéphane	13	D4
	AYAD Sofiane	14	D4
	BAILLIVY Yohann	15	D4
	LAHJAB Houcine	16	D4
	AYACH Kamel	17	D4
	FOUDA ABENA Joseph	Echec test physique	D4
	KILINC Erdogan	Echec test physique	D4
	LARTILLOT Frédéric	Echec test physique	D4
	MOKRANE Amar	Echec test physique	D4
	ROBIN Lionel	Echec test physique	D4
	RUBAT Guy	Echec test physique	D4
	THEVENET Eric	Echec test physique	D4
<b>D 4</b>	BELHOUA Jabeur	Non observé	D4
	BEN HADI Ouassim	Non observé	D4
	BOUBHIB Mourad	Non observé	D4
	BOUNOUA Cyrille	Non observé	D4
	BUCAILLE Cyrille	Non observé	D4
	CALAUTTI Dylan	Non observé	D4
	CHERPAZ Cédric	Non observé	D4
	CUGNO Clément	Non observé	D4
	DUC Didier	Non observé	D4
	DUPLUIS Régis	Non observé	D4
	EKER Mehmet	Non observé	D4
	FELIX Mickael	Non observé	D4
	GOUCEM Renaud	Non observé	D4
	GUERIN Jonathan	Non observé	D4
	JAVANSHIR Massoud	Non observé	D4
	JENDOUBI Aïmen	Non observé	D4
	JULIE Jean	Non observé	D4
	LARGERON Adrien	Non observé	D4
	MEJEAN Régis	Non observé	D4
	MORTIER Guillaume	Non observé	D4
	N'GUYEN BUTTIN Tra	Non observé	D4
	OLCAY Baki	Non observé	D4
	PERICHON Jean François	Non observé	D4
	ROBIN Jean-Yves	Non observé	D4
	ROIDA Redouane	Non observé	D4
SAHLA Fouad	Non observé	D4	
SOARES Bruno	Non observé	Mutation	
YIGIT Sadullah	Non observé	D4	

Sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.



## Commission des Arbitres

### Classement 2017/2018 et affectation

P R O M O	DUBOIS Antoine	1	D2 PROMO
	FORGERON Kévin	2	D2 PROMO
	HIRAUT Jérémy	3	D3 PROMO
	PERCHE Nicolas	4	D3 PROMO
	ROBESSON Joffrey	5	D4 PROMO
	TATLI Ilyas	6	D4 PROMO
	ENNIQUI Abdelhakim	Echec test physique	D4

Sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.



## Commission des Arbitres

### Classement 2017/2018 et affectation

		Classement fin de saison et affectation 2018/2019	
:			
A A D 1	HOANG The Cuong	1	AAR3
	VENET Cedric	2	AAD1
	DEMIRCI Emre	3	AAD1
	FRANCOIS Florian	4	AAD2
	PERRELLE Xavier	Echec test physique	AAD2
A A D 2	DUTREIVE Ludovic	1	AAD1
	METEAU Patrice	2	AAD1
	BERRISS Nour Eddine	3	AAD1
	ECOCHARD Jean-François	4	AAD2
	MACHADO Charles	5	AAD2
	GUGLIELMI Claude	Echec test physique	AAD2
	OLCAY Fatih	Décision CDA	AAD2

Sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.

**GROUPES SAISON 2018/2019**

<b>D 1</b>	BLANC Denis
	BELLON Emilien
	BLANC Jean-Luc (D1)
	CHAMMY Jamal
	COCHET Ludovic
	FLEURY Frédéric
	GHELLAB Tarik
	JAOUAB Adil
	KREUTNER Michael
	KRIMOU Abdelatif
	MURAT Vincent
	NEMERY Cédric
	PARIS Yohan
	REBAI Hatem
	STADELMANN Anthony
TATLI Ramazan	

<b>D 2</b>	BENON Cédric
	BERTAUX Bruno
	BOLAT Murat
	CALZADA PEREZ Fernando
	DEPLANQUE Pierre
	EL GHOUMARI Mostafa
	EL JAOUHARY Sami
	FOULON Olivier
	GUNES Mesut
	HERMANN Pierre
	KONTE Ibrahima
	MERCK Anthony
	MOUSSATEN Abdeslam
	NONINCKX Rudy
	SAHIN Selman
	SOURANG Mouhamadou
	TOK Musa

<b>D 3</b>	ALTAN Izzet
	BARRY Grégoire
	BEN ALI Mohamed
	BOUILLON Raphael
	BOUMRA Lahssane
	BUELLET Michael
	DEGIRMENCI Abdullah
	FAYTAH Mustapha
	FELIGHA Bilel
	FRENDO Thomas
	GRONDIN Jimmy
	KAMISSOKO Mody
	LARABI Mohamed
	MARCHADIER Franck
	PIROUX Roland
	PITOU Willy
	PONCET Jean-Pierre
TASPINAR Husyîn	
TOPRAKOGLU Engin	
TOUZANI Hamid	

<b>P R O M O</b>	DUBOIS Antoine	D2 PROMO
	FORGERON Kévin	D2 PROMO
	HIRAUT Jérémy	D3 PROMO
	PERCHE Nicolas	D3 PROMO
	ROBESSON Joffrey	D4 PROMO
TATLI Ilyas	D4 PROMO	

<b>D A 1</b>	BERRISS Nour Eddine
	DEMIRCI Emre
	DUTREIVE Ludovic
	METEAU Patrice
VENET Cédric	
<b>D A 2</b>	ECOCHARD Jean-François (D1)
	FRANCOIS Florian
	GUGLIELMI Claude
	MACHADO Charles
	OLCAY Fatih
	PERRELLE Xavier
ROLLIN Frédéric	

<b>DFE</b>	BERNARD Maria
	GARNIER Nathalie
	PREAUX Prescillia

<b>P R O M O</b>	PIETRAC Nicolas	D4 PROMO
	ZAPATA Hugo	D4 PROMO
	BELMOUSSA Samir	D4 PROMO
	SLIMANI Youssef	D4 PROMO
	CUGNO Clément	D4 PROMO
	LARGERON Adrien	D4 PROMO
DOGRU Mikail	D4 PROMO	

**Sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.**

GROUPES SAISON 2018/2019

<b>D 4</b>	AYACH Kamel
	AYAD Sofiane
	BAILLIVY Yohann
	BELHOUA Jabeur
	BEN HADJ Ouassim
	BOUBHIB Mourad
	CALAUTII Dylan
	CHERPAZ Cédric
	COUDURIER CURVEUR Jérôme
	DAHBI Aymen
	DAOUARA Ghazi
	DAVID Guillaume
	DUC Didier
	DUPUIS Régis
	DUTHION Vincent
	EKER Mehmet
	ENNIQUI Abdelhakim
	ENNIQUI El Mehdi
	FELIX Mickael
	FEYEUX Sylvain
	FOUDA ABENA Joseph
	FUSEAU Philippe
	GALLIOT Loïc
	GOUCEM Renaud
	GOULETTE Nicolas
	GOUTTEFANGEAS Romain
	GUERIN Jonathan
	JAVANSHIR Massoud
	JENDOUBI Aïmen
	JULIE Jean
	KILINC Erdogan
	LAHJAB Houcine
LARTILLOT Frédéric	
LE MEUR Samuel	
MEJEAN Régis ???	
MILLET Steven	
MOKRANE Amar	
MORTIER Guillaume	
N'GUYEN BUTTIN Tra	
NOEL Franck	
OLCAY Baki	
OUAMALICH Rahhou	
PAILLET Stéphane	
PEREIRA Zacharia	
PERICHON Jean-François	
RHIGI Matthieu	
ROBIN Jean-Yves	
ROBIN Lionel	
ROIDA Redouane	
RUBAT Guy	
SABIN Christophe	
SAHLA Fouad	
SCURA David	
SRIFI Mohammed Amine	
TABACCHI Cédric	
THEVENET Eric	
TUNA Mikail	
YIGIT Sadullah	

<b>D S T</b>	BOZONNET Thibaut
	GAILLARD David
	GURBUZ onur
	KHELIFI Yasser
	LHARRAM Chemseddine
	MALUSHI Halit
	MAURICE Loïc
	TRAORE Ibrahima
VIDARD ROUSSEAU Yoann	

<b>D J S</b>	BRANCHE Romain
	CLIN Jonathan
	DOGRU Ismail
	GAILLARDON Laura
PEGUIN Anthony	

<b>DJF</b>	TARTARIN Anthony
------------	------------------

<b>D J A</b>	AMRI Abdelmouheimene
	ARGOUD Dorian
	BASSINET Baptiste
	BENGORINE Badis
	BENMANSOUR Sofiane
	CABASSUT Mathis
	CHABAUD Loïc
	COGNARD Romain
	DAHBI Hossam
	DAKKI Marwane
	DARMEDRU Jérémy
	DEPRET Fabien
	DIABY Sidya
	DJIDDA Mehdi
	DUCLOS Florian
	DUPAIN Timoléon
	FAEDO Alan
	FIGUET Timothé
	GAUTHERET Evann
	GIBOUT Maxim
	GIMENEZ Gabriel
	GIMENEZ Matthias
	GOKBOGA Bunyamin
	GULER Necati
	KHARBAOUI Ilias
	MARECHAL Yanis
	MENASSEL Marwan
MONNIN Vivien	
NASR EDDINE Badr	
PAYET Antony	
PIQUET Baptiste	
POITEVIN Clara	
QUENARD Sébastien	
TETEFORT Nolan	
TOK Iskender	
VAUDON Antony	

Sous réserve de modifications, de mutations ou d'appels en application du règlement intérieur de la CDA.

## COMMISSION FEMININES

### Fiches de prêt

Nous enregistrons les prêts des joueuses suivantes :

NOM et PRENOM	NEE LE	CLUB PRETEUR	CLUB DEMANDEUR
CHOSSON Théa	12/01/2002	US IZERNORE	PLASTICS VALLEE FC
DAVID Gwendoline	14/10/2002	US IZERNORE	PLASTICS VALLEE FC
ROUGET Lola	17/06/2002	US IZERNORE	PLASTICS VALLEE FC
CAVILLON Mélina	24/11/2004	FC VEYLE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE
BOUDJELLAL Anissa	28/04/2002	US IZERNORE	PLASTICS VALLEE FC
SCHNEPF Liberty	26/07/2006	US REPLONGES	ESSOR BRESSE SAONE
BELNEZ Marie	01/10/2005	US REPLONGES	ESSOR BRESSE SAONE
ALBENQUE Camille	26/11/2004	US REPLONGES	ESSOR BRESSE SAONE
BOURCIER Marie-Léa	11/10/2007	US REPLONGES	ESSOR BRESSE SAONE

### Plan de Performance Fédéral

#### U12F – U13F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour représenter le District de l'Ain lors du tournoi du Conseil du Léman Féminin le **Dimanche 10 Juin 2018 à GAILLARD (74)**. Une convocation a été envoyée aux joueuses retenues.

<b>FILLES U12 – U13 RETENUES</b>			
<i><u>NOM</u></i>	<i><u>Prénom</u></i>	<i><u>Née le</u></i>	<i><u>Club</u></i>
BASSET	ANOUK	02/04/2006	ESB FOOTBALL MARBOZ
BOI	ELYA	02/01/2006	SC PORTES DE L'AIN
BOULAKHRIF DUBIEL	INES	27/01/2006	U.S. D'IZERNORE
BOURBON	AURELINE	07/11/2006	C.S. LAGNIEU
GIBOT	INES	20/09/2006	C.S. VIRIAT
GRENAUD	PERRINE	01/03/2006	ST DENIS EN BUGEY AMBUTRIX F.C.
HASANAJ	DENISA	09/07/2006	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MEZITI	MATHILDE	22/03/2006	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MOIRAUD	LENA	14/05/2006	ESB FOOTBALL MARBOZ
NALLET	ALICE	31/05/2003	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
VINCENT	SORENZA	11/06/2006	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BARATERRO	Eva	09/06/2005	AS MISERIEUX TREVoux
BERRAUD	Romane	15/10/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
CHAGNEUX	Emmie	30/08/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
COULON	Emma	19/05/2005	US HAUTE BRESSE
DESGRANGES PALMIERI	Inès	09/06/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DESMARIS	Alicia	08/09/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
EL BANAN	Inès	24/01/2005	ESSOR BRESSE SAONE
FOURNIER BERGERON	Eline	22/09/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GOURMAND	Coraline	22/08/2005	ESB MARBOZ
MENTES	Emine	26/09/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MISSIER	Mayalee	06/06/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

## U14F – U15F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour représenter le District de l'Ain lors du tournoi du Conseil du Léman Féminin le Dimanche 10 Juin 2018 à GAILLARD (74). Une convocation a été envoyée aux joueuses retenues.

<b>FILLES U14-U15 RETENUES</b>			
<b><i>NOM</i></b>	<b><i>Prénom</i></b>	<b><i>Née le</i></b>	<b><i>Club</i></b>
ALBENQUE	Camille	26/11/2004	US REPLONGES
BERNARD	Laura	23/11/2003	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BUFFAVAND	Erin	09/11/2004	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
CAROFF	Justine	20/03/2003	CS LAGNIEU
DORMOY	Andréa	04/03/2004	ST DENIS AMBUTRIX FC
DUVERGER	Méline	30/04/2003	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GRENIER	Emie	02/12/2004	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GUILLERMIN	Jade	04/06/2004	FC COTIERE LUENAZ
JAYR	Isaure	06/07/2004	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
LAPIERRE	Célia	18/04/2003	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
LAURENT	Lou-Ann	18/03/2003	AS MONTMERLE
LEMAIRE	Elina	16/03/2004	AS MISERIEUX TREVOUX
QUIEROZ	Perrine	23/12/2003	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
ROCH	Eléonore	27/11/2004	FC VEYLE SAONE
TROTOBAS	Pauline	06/04/2004	FC LA VALLIERE

## U14F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour représenter le District de l'Ain lors de la rencontre AIN x JURA du **Samedi 23 Juin 2018** à Viriat.

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>CLUB</b>
ALBENQUE	Camille	US REPLONGES
BUFFAVAND	Erin	FBBP 01
DORMOY	Andréa	ST DENIS AMBUTRIX FC
GUILLERMIN	Jade	FC COTIERE LUENAZ
JAYR	Isaure	FBBP 01
LEMAIRE	Elina	AS MISERIEUX TREVOUX
ROCH	Eléonore	FC VEYLE SAONE
TROTOBAS	Pauline	FC LA VALLIERE
CHAGNEUX	Emmie	FBBP 01
DESGRANGES PALMIERI	Inès	FBBP 01
MISSIER	Mayalee	FBBP 01

## La Semaine du Foot Féminin

Dans le cadre de la semaine du Foot Féminin, les clubs suivants proposent des journées portes ouvertes afin de mettre en avant la pratique féminine.

- FC COTIERE LUENAZ : Le Samedi 26 Mai de 10h00 à 11h30 au stade de Nievroz et le Samedi 16 Juin de 13h30 à 15h00 au stade de La Boisse.
- ES REVERMONTAISE : Les Mercredis 6 et 20 Juin de 17h30 à 19h00 au stade de St Martin du Mont.
- ESSOR BRESSE SAONE : Les Mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 Mai au stade de Feillens de 15h00 à 16h30 (pour les U7, U9, U11) et de 17h45 à 19h15 (pour les U13, U15 et U18).
- ESSOR BRESSE SAONE : Les Jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 Mai au stade de Bâgé de 18h00 à 19h30.
- AS ATTIGNAT : Les Mercredis 23 Mai et 6 Juin de 15h00 à 17h00 au stade d'Attignat.
- US IZERNORE : Le Lundi 04 Juin de 18h00 à 19h30 au stade d'Izernore.
- CS LAGNIEU : Le Lundi 04 Juin et le Jeudi 07 Juin de 18h15 à 19h45 au stade de Lagnieu.
- AIN SUD FOOT : Les Mercredis 16, 23 et 30 Mai de 15h00 à 16h30 au Complexe Sportif de St Maurice de Beynost.
- AS MONTMERLE : Le Samedi 02 Juin de 14h00 à 17h00 au stade de Montmerle / Saône.
- US BASSIN PONTEVALLOIS : Le Mercredi 30 Mai et le Samedi 09 Juin de 14h00 à 17h00 au Complexe Sportif de St Bénigne.

Si tu souhaites pratiquer le foot avec des copines, n'hésites pas à te rapprocher des clubs cités précédemment !



# COMMISSION DES REGLEMENTS

Réunion du 5 Juin 2018

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

## **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 et U19 : 2 délégués

Seniors D5 et D6 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U17 et U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

En cas d'utilisation d'une feuille de match « papier », les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil « Footclubs Compagnons ».

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celles-ci.

Dans ce cas, l'arbitre se saisit de la ou de licences concernées et les transmet dans les meilleurs délais au District.

Si un joueur ne présente pas de licence, l'arbitre doit exiger une pièce d'identité comportant une photographie et la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée ou un certificat médical daté de non contre-indication à la pratique du Football avec Nom, cachet et signature du médecin.

Présents : MM PELLET, BACONNET, BARDET, GUTERRIEZ

Excusés : M DELIANCE

Courrier de :

- Colomieu : réponse faite

## **Additif Dossier n° 220**

**Match n° 19577956 : ATT Oyonnax 1 / Dombes US 1 – D3 poule A – du 27/05/18**

Le club de US Dombes a transmis un mail informant de leur forfait le samedi 26/05/18 à 8 H 19 au club adverse, au District, à l'arbitre central Mr TASPINAR Husyin et au délégué principal Mr ARGOUD Laurent.

Toutefois, à la demande du club de US Dombes, deux arbitres assistants ont été désignés par la Commission des Arbitres en date du samedi 26/05/18 après-midi.

De ce fait, ils n'ont pas été prévenus du forfait de l'US Dombes et se sont déplacés.

En conséquence, les frais de déplacement des deux arbitres assistants Mr TABACCHI Cédric et Mr LEMEUR Samuel seront réglés par le District.

**Additif Dossier n° 225**

**Match n° 19909646 : Tenay 2 / Culoz Grand Colombier 3 – D6 poule C – du 27/05/18**

Le joueur LETAIEF Moïse, licence n° 2558633865, sanctionné de 12 matchs de suspension à la date du 21/05/18 et ayant participé à la rencontre du 27/05/18 en état de suspension se voit sanctionné d'un nouveau match ferme pour avoir participé à une rencontre en état de suspension.

Sanctions restant à 12 matchs fermes avec date d'effet au 28/05/18.

## SPORTIVE SENIORS

Réunion du 5 Juin 2018

Présents : CONTET Jacques, CATHERIN J-Daniel

### A l'attention des clubs :

Les classements établis à l'issue de la saison 2017/2018 ne sont pas validés par la Commission des Règlements car en attente de la fin de traitement de dossiers en cours. Ils le seront lorsque toutes les possibilités de recours auront été utilisées.

Après cette validation de la Commission des Règlements, la Commission Sportive fera paraître la liste des montants et des descendants et fixera la date du tirage des poules de D2 et D3.

Les poules D4 et D5 seront tirées après le 15 Juillet, date limite d'engagement pour ces niveaux. Si des forfaits sont postérieurs au tirage de ces poules, les poules concernées ne seront pas complétées.

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

## DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

### Plateau Départemental U7

## HORAIRES DE CONVOCATIONS

# 28ème PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

organisé par le District de l'Ain de Football et le Ambérieu FC  
au stade Théo Thillier le Samedi 9 Juin 2018

Ci-dessous la liste des **79 équipes convoquées**.

**Merci de respecter les horaires.**

Les retardataires risquant de perdre leur place au bénéfice d'équipes convoquées sur une liste d'attente.



**En raison de nombreuses manifestations sur la ville d'Ambérieu en Bugey ce samedi 9 Juin, le stationnement sera difficile aux abords du stade. Nous vous invitons donc à prendre vos dispositions afin de respecter les horaires de convocation et de suivre la signalisation routière mise en place par le club à votre arrivée sur Ambérieu.**

### Sont convoqués à 13 h 30 : 1er match à 14 h 30 précises

Clubs	N° d'équipes	Clubs	N° d'équipes	Clubs	N° d'équipes
AMBERIEU FC	1,2,3,4	ST MARTIN DU MONT	1,2	DOMBES US	1
LAGNIEU CS	1,2	BRESSE DOMBES JS	1	DOMBES FC	1,2
VAUX EN BUGHEY US	1	PORTES DE L'AIN SC	1	SERRIERES VILLEBOIS FC	1,2
FC COTIERE LUENAZ	1,2,3,4	ST DENIS AMBUTRIX FC	1	BRESSOLLES	1,2
JUJURIEUX	1	BORDS DE L'AIN	1	VIRIEU LE GRAND AS	1,2
PLASTICS VALLEE	1,2,3				

### Sont convoqués à 13 h 45 : 1er match à 14 h 45 précises

Clubs	N° d'équipes	Clubs	N° d'équipes	Clubs	N° d'équipes
LA VALLIERE FC	1,2	AIN SUD FOOT	1,2,3,4	CURTAFOND CONF.	1
ARBENT MARCHON US	1,2,3	DOMBES BRESSE FC	1	ST MARTIN MAILLAT CV	1
MONTREAL LA CLUSE US	1,2	CONCORDIA BELLEGARDE	1,2	PLAINE REVERMONT FOOT	1,2
GRAND COLOMBIER US	1,2	BOURG SUD	1,2	COLOMIEU AS	1,2

### Sont convoqués à 14 h 00 : 1er match à 15 h 00 précises

Clubs	N° d'équipes	Clubs	N° d'équipes	Clubs	N° d'équipes
HAUTECOURT ROMANECHÉ AS	1	VIRIAT CS	1,2	MARBOZ ESB	1
THOISSEY ESVS	1,2	MISERIEUX TREVOUX AS	1,2	ST ETIENNE/REYSSOUZE	1
BORD DE VEYLE FC	1	MANZIAT FC	1	BASSIN PONTEVALLOIS US	1,2
VALSERINE FC	1	FEILLENS	1	MILLE ETANGS SC	1
ATTIGNAT AS	1,2	REPLONGES US	1,2,3	BOURG FO	1,2

**Remise des prix à 18h**

# Challenge du Conseil départemental U11 à Viriat, Parc des Sports



30ème CHALLENGE U11 du Conseil Départemental - dimanche 17 Juin 2018



GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C	
Meximieux-équ1 23 46	Vonnas-équ2	Meximieux-équ2 24 41	Trévoux-équ1	Vonnas-équ1 45 42	Trévoux-équ2
Lagnieu-équ1 21 14	Ceyzériat-équ2	Lagnieu-équ2 22 3	Attignat-équ1	Ceyzériat-équ1 13 4	Attignat-équ2
Bourg-en-Bresse-1-équ1 9 6	Bellegarde-sur-Valserine-équ2	Bourg-en-Bresse-1-équ2 10 37	Saint-Genis-Pouilly-équ1	Bellegarde-sur-Valserine-équ1 5 38	Saint-Genis-Pouilly-équ2
Hauteville-Lompnes-équ1 19 25	Miribel 1-équ1	Hauteville-Lompnes-équ2 20 26	Miribel 1-équ2	Oyonnax-équ1 29 35	Saint-Étienne-du-Bois-équ1
Saint-Étienne-du-Bois-équ2 36 34	Replonges-équ2	Thoiry-équ1 39 7	Belley-équ1	Replonges-équ1 33 8	Belley-équ2
Châtillon-sur-Chalarnonne-équ1 15 28	Nantua-équ2	Châtillon-sur-Chalarnonne-équ2 16 17	Gex-équ1	Nantua-équ1 27 18	Gex-équ2
Villars-les-Dombes-équ1 43 12	Bourg-en-Bresse-2-équ2	Villars-les-Dombes-équ2 44 31	Pont-d'Ain-équ1	Ambérieu-en-Bugey-équ2 2 11	Bourg-en-Bresse-2-équ1
		Ambérieu-en-Bugey-équ1 1 30	Oyonnax-équ2	Thoiry-équ2 40 32	Pont-d'Ain-équ2
Convoqués à 8h40 précises : 1er Match à 9h30		Convoqués à 9h00 précises : 1er Match à 9h48		Convoqués à 9h15 précises : 1er Match à 10h06	

## FORMATIONS de CADRES

### La Commission Technique a organisé:

**Certification CFF1/2/3/4:** Samedi 02 Juin à St Denis les Bourg et Viriat.

Stagiaire	Diplôme	Passage Pédagogique	Rapport de Stage	Résultat
MAZUY Romain	CFF1			Admis
OZCELIK Yusuf	CFF1			Admis
TARRIT Leslie	CFF1			Admis
VILLAFRANCA Lucas	CFF1			Admis
BOEGLIN Sebastien	CFF2			Refusé
BRUNET Kenny	CFF2			Admis
LAVIOLETTE Olivier	CFF3			Refusé
FRERE Tom	CFF3			Admis
YAPICI Selçuk	CFF3		Déjà validé	Refusé
DE HARO Antoine	CFF3			Refusé
BERTHOD Augustin	CFF3			Refusé

## La Commission Technique organise :

**Module Séniors:** Du Vendredi 15 Juin au Samedi 16 Juin (La Boisse). 12 Inscrits.

### FC COTIERE LUENAZ

ABERKANE Idriss

BIAVA Damien

PAPIGNY Grégory

VIVANCO Ludovic

### BOURG FO

ABOUYAALA Kamal

DEGINNI Driss

ES SADRATI Chafik

### PLASTICS VALLEE FC

BRUNET Kenny

### US IZERNORE

GELATO Fabien

### AS MONTMERLE

AYOLDI Cédric

### MDA CHASELAY

SETTAOUT Redouane

### FC CURTAFOND CONFRANCON

VELLA Christophe

## PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

### Joueurs U13 nés en 2005 :

*Listing des joueurs sélectionnés pour la rencontre face au Jura le samedi 23 Juin prochain à Viriat :*

CLUB	NOM	Prénom	Date de Naissance
AIN SUD FOOT	KAYHAN	Demircan	06/10/2005
AS Misérieux Trévoux	TORCHANE	Yanis	03/05/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	HODAIFA	Samir	29/03/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Mathis	22/02/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CORTES	Mathis	27/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	ESTEBAN	Alexandre	04/06/2005
CONCORDIA FC	HOKELEKLI	Enes	10/04/2005
ENT. FEILLENS BAGE	ZACCAGNINO	Paolo	11/04/2005
FC DOMBES BRESSE	OHANNESSIAN	MATTEO	31/01/2005
OYONNAX PLASTICS VALLEE FC	YUKSEL	YAVUZ	05/05/2005
OYONNAX PLASTICS VALLEE FC	BELAN	jean	06/07/2005
AIN SUD FOOT	CROZET	Antoine	13/03/2005

## **Joueurs U14 nés en 2004 :**

Listing des joueurs sélectionnés pour la rencontre face au Jura le samedi 23 Juin prochain à Viriat :

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>CLUB</b>
BRUN	Hugo	20/02/2004	AIN SUD FOOT
FABRE	Rayanne	18/07/2004	AIN SUD FOOT
HAQUES	Adam	30/10/2004	AIN SUD FOOT
SAVERAT	Lucas	03/11/2004	AIN SUD FOOT
OZEN	Ibrahim	12/01/2004	AS MONTREAL LA CLUSE
SANNA	Mattéo	05/06/2004	AS MONTREAL LA CLUSE
BARON	Roni	03/11/2004	FBBP01
CHAUVEAU	Clément	29/08/2004	FBBP01
CLERC	Timothé	02/06/2004	FBBP01
DESGRANGES	Emeric	27/03/2004	FBBP01
FERNANDES DA SILVA	Hugo	11/03/2004	FBBP01
GONNET	Sohan	04/04/2004	FBBP01
PEPIN	Yannael	06/12/2004	FBBP01
VOIRON	Lilian	14/03/2004	FBBP01
LAFFONT	Lino	08/03/2004	PLAINE REVERMONT FOOTBALL
YILDIZ	Deniz	31/08/2004	PLASTICS VALLEE

# COMMISSION FOOT REDUIT

## U13

### Courrier

#### Rencontres du 26 05 2018 non saisies

Nous n'avons pas de résultat, nous mettons donc match perdu à l'équipe recevante et nous l'amendons pour feuille de match manquante.

**Poule C** : Bourg Sud 1 – Bourg en Bresse Péronnas 01 1

Match perdu à Bourg Sud 1

**Poule G** : Trois Rivières 2 – Ain Sud Foot 7

Match perdu à Trois Rivières 2

**Poule H** : Bresse Dombes 1 – Feillens Bâgé 4

Match perdu à Bresse Dombes 1

**Poule K** : Injoux Génissiat 1 – Nantua 2

Match perdu à Injoux Génissiat 1

**Poule L** : Belley Cs 2 – Anglefort 1

Match perdu à Belley CS 2

**Poule M** : Ol Buyatin 1 – Côtière Luénaz 2

Match perdu à Ol Buyatin 1

**Poule N** : Ol Buyatin 2 – Ain Sud Foot 8

Match perdu à OL Buyatin 2

**Poule P** : St Laurent 1 – Bassin Pontevallois 3

Match perdu à St Laurent 1

**Poule Q** : Cormoz St Nizier 1 – Marboz 2

Match perdu à Cormoz St Nizier 1

**Poule R** : Bresse Dombes 2 – St Denis les Bourg 3

Match perdu à Bresse Dombes 2

**Forfait simple** Amende : 8,50 €

Journée du 26 Mai 2018

**Poule E** : Bellegarde CO 3 8,50 €

**Feuilles de match manquantes** Amende : 8,50 €

Journée du 26 Mai 2018

**Poule C** : Bourg Sud 1 8,50 €

**Poule G** : Trois Rivières 2 8,50 €

**Poule H** : Bresse Dombes 1 8,50 €

**Poule K** : Injoux Génissiat 1 8,50 €

**Poule L** : Belley Cs 2 8,50 €

**Poule M** : Ol Buyatin 1 8,50 €

**Poule N** : Ol Buyatin 2 8,50 €

**Poule P** : St Laurent 1 8,50 €

**Poule Q** : Cormoz St Nizier 1 8,50 €

**Poule R** : Bresse Dombes 2 8,50 €

## U11

**Vous trouvez sur le site dans l'onglet « Foot Réduit » notre proposition de Niveau pour la saison 2018 – 2019.**

### Feuilles de Plateau manquantes

Journée du 26 Mai 2018

**Poule A** : Montréal 1

**Poule B** : Bellegarde 1

**Poule F** : Culoz Grand Colombier 1

**Poule G** : Belley CS 2 et Lagnieu 3

**Poule J** : Haut Revermont et Bressans FC 2

**Poule L** : Dortan 1, Izernore 1 et Bellegarde 2

**Poule M** : Bettant 1, Culoz Grand Colombier 3, Lagnieu 4 et Massignieu de Rives 1

**Poule N** : OL Buyatin 1

**Poule O** : Trois Rivières 4

**Poule R** : St Martin du Mont 4

### Licences manquantes

Amende 1,50 € par licence avec un maximum de 8 €

### Lettres de Poule manquante

Amende : 3 €

Lettres des poules de chaque équipe U11 sur le site.

## LES CLUBS ANNONCENT

### Tournoi U7 / U9 / U11 et U13 Association Sportive de Saint Etienne Sur Reyssouze

L'ASSER organise son traditionnel tournoi jeune le **Samedi 08 Septembre 2018**.

- Le matin pour les catégories U7 et U9 à 10h00 (présence à 09h15).
- L'après-midi : pour la catégorie U11 à 14h00 (présence à 13h15)  
: Pour la catégorie U13 à 16h00 (présence à 15h30)

La présence des équipes **avant le début** des matchs est nécessaire à la prise des photos qui seront **remises à chaque participant** à l'issue du tournoi.

Les équipes seront composées comme suit :

- Pour les U7 de 4 joueurs et 2 remplaçants au maximum
- Pour les U9 de 5 joueurs et 2 remplaçants au maximum
- Pour les U11 et U13 de 8 joueurs et 2 remplaçants au maximum

Pour les catégories U11 et U13, un planning des rencontres vous sera remis le jour même.

La catégorie U11 se jouera sous les noms et **maillots offerts** des pays ayant participé à la Coupe Du Monde 2018.

#### INSCRIPTIONS

L'inscription pour les U7 et U9 est de 25 euros par équipe.

L'inscription pour les U11 et U13 est de 35 euros par équipe.

Nous vous remercions de bien vouloir joindre votre règlement avec l'inscription par chèque à l'ordre de L'ASSER, avant **le 01 Septembre 2018**.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, nos salutations sportives.

Sébastien Thévenard, responsable Tournois Jeunes

Port : 06 03 48 95 28 Adresse email : [sebastien.thevenard@sfr.fr](mailto:sebastien.thevenard@sfr.fr)

#### COUPON-REPONSE TOURNOIS U7 / U9 / U11 / U13

Club : .....

Nombre d'équipe inscrite :	.....	x25€	.....	Catégorie U7
Nombre d'équipe inscrite :	.....	x25€	.....	Catégorie U9
Nombre d'équipe inscrite :	.....	x35€	.....	Catégorie U11
Nombre d'équipe inscrite :	.....	x35€	.....	Catégorie U13

Responsable :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse email : .....

**Coupon à renvoyer avec le règlement :**

**Sébastien Thévenard  
135 Haut de Varenne  
01560 Saint Jean sur Reyssouze  
Port : 06 03 48 95 28  
Adresse email: [sebastien.thevenard@sfr.fr](mailto:sebastien.thevenard@sfr.fr)**

## LES CLUBS RECHERCHENT

Pour la saison 2018/2019, le club de SERRIERES VILLEBOIS recherche un entraîneur pour ses équipes seniors.

Contact : Christian MONNIN (Président) au 06.52.54.14.30 ou au 04.74.97.76.64



L'Olympique ST DENIS LES BOURG recherche des éducateurs U9 – U11 – U13 pour la saison 2018/2019.

Ils auront en charge les entraînements hebdomadaires et l'encadrement des rencontres du week-end.

Contact : Alain JOSSERAND (Tél : 06.68.45.05.19) ou Denis FAVIER (Tél : 06.83.81.03.55)



Le SC PORTES DE L'AIN recherche des joueurs pour toutes les catégories et des éducateurs diplômés ou non.

Contact : Laurent GRADANTE au 06.33.89.43.25



Le club de JASSANS FRANS FOOTBALL recherche des joueurs U14 – U15 – U16 – U17 et U18 afin de créer ces deux catégories manquantes.



Pour la saison 2018/2019, le club de Chazey Bons a décidé de mettre en place une équipe féminine senior.

Afin de compléter son effectif, le club recherche des joueuses débutantes ou confirmées.

Pour plus de renseignements, contactez :

Marina au 07.62.53.52.91

Patrick au 06.37.60.21.08



Pour la saison 2018/2019, le club de l'US Dombes recherche des entraîneurs pour ses équipes seniors.

Contact : Franck LEROUX au 06.28.69.10.38



Pour accompagner son nouveau projet de club, articulé autour de nos valeurs, Plaisir, Convivialité, Esprit d'équipe et Respect de tous, l'US Dombes Chalamont recrute des bénévoles pour occuper différentes missions au sein de l'association :

- pour les catégories U11 et U13 (responsables, coachs, éducateurs)

- pour la catégorie U18 (responsables, coachs, éducateurs)
- pour la catégorie senior (responsables, coachs, éducateurs)
- pour le pôle sportif (responsable foot à 11, responsable école de foot et labels)

Nous étudierons toutes les candidatures avec intérêt. L'US Dombes Chalamont a pour politique la formation de ses éducateurs, aussi nous sommes très sensibles aux candidats qui souhaitent développer un projet sportif ambitieux, en accord avec le projet global du club et avec nos valeurs fondatrices.

Merci de contacter le président de l'US Dombes Chalamont pour les catégories Foot à 11, et le vice-président Fabien Delwal pour les catégories Ecole de Foot :

Franck LEROUX : 06 28 69 10 38

Fabien DELWAL : 06 99 93 02 66